

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1080 21/10/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Mohamed, mécanicien auxiliaire 8e échelon, en service à la Station Côtière, est licencié de son emploi pour compression d'effectifs à compter du 21 octobre 1952. M. Ahmed Mohamed percevra une indemnité de licenciement correspondante à deux mois de son salaire.